

Pouvoir d'emprunt—Loi

Je constate qu'il est 13 heures, monsieur le Président, et je cède donc la place.

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

M. le vice-président: Au moment où la Chambre a suspendu ses travaux à 13 heures, le député de Thunder Bay—Nipigon (M. Epp) avait la parole. Comme il est absent, nous reprenons le débat. Le député d'Ottawa—Vanier (M. Gauthier).

[Français]

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier): Monsieur le Président, je vois que mes collègues de la Chambre veulent voter, ils sont impatients, c'est un vendredi après-midi, cela se comprend, mais j'aurais quelques commentaires à faire sur ce projet de loi fort important qui, d'ailleurs, implique une somme faramineuse et qui vise à donner au gouvernement le pouvoir d'emprunter la somme de quelque 22 milliards 600 millions de dollars pour réaliser des travaux publics, et à des fins diverses.

Monsieur le Président, c'est à ces fins diverses évidemment que nous adressons nos remarques de ce côté-ci de la Chambre parce que «à des fins diverses», cela peut vouloir dire bien des choses et vous comprendrez que j'en profiterai pour parler d'un sujet qui m'est très cher et que je trouve fort important, c'est-à-dire le traitement réservé aux fonctionnaires fédéraux par le gouvernement en particulier et la façon dont ce dernier procède avec les coupures budgétaires, les coupures dans les effectifs, le manque de sensibilisation et de sensibilité que le gouvernement réserve à l'égard de ses fonctionnaires, et je vous dirai en passant, monsieur le Président, que la situation est quelque peu catastrophique pour la circonscription que je représente, celle d'Ottawa—Vanier, parce que dans Ottawa—Vanier, que voulez-vous, l'employeur principal, c'est le gouvernement et il crée ainsi une économie de ce qu'on appelle une *one-company town*.

Les fonctionnaires fédéraux qui travaillent sont évidemment importants pour l'économie secondaire, l'économie des services, et c'est à eux que je voudrais penser cet après-midi au cours des quelques moments dont je dispose, afin de dire combien ils sont inquiets, jusqu'à quel point le moral de ces gens inquiète tout le monde et a diminué énormément depuis quel-ques temps.

Monsieur le Président, avant de faire des commentaires sur ce sujet fort important, le sort des fonctionnaires, les coupures budgétaires et les coupures dans les effectifs, j'aimerais rappeler que ce projet de loi propose d'emprunter 22 milliards 600 millions de dollars sur des hypothèses qui sont quelque peu boiteuses sinon totalement erronées. On sait que, pour l'année 1986, le gouvernement prévoit un taux de 9.5 p. 100 et que le taux, jusqu'à hier, était d'environ 11 p. 100 et qu'il a baissé, je le reconnais. Le taux d'escompte de la Banque du Canada pour les effets commerciaux de 90 jours a baissé hier de façon substantielle de 0.8 p. 100 et c'est une bonne chose que ce taux baisse. Mais si on regarde les prévisions ou les hypothèses que le gouvernement fait, les taux d'intérêt devraient baisser

encore beaucoup plus pour maintenir une moyenne de 9.5 pour l'année qui vient. Donc, je ne pense pas qu'on puisse espérer, même si je le voulais bien, que ce taux se maintienne à 9.5. On sait que pour chaque variation de 1 p. 100 dans un sens comme dans l'autre, le déficit serait modifié d'environ un milliard de dollars. C'est mille millions de dollars à 1 p. 100 de différence, monsieur le Président. C'est beaucoup d'argent.

D'ailleurs, j'allais aujourd'hui même à l'Université d'Ottawa faire des commentaires dans un cours de science politique à l'heure du midi. Des étudiants me posaient la question: Cela représente quoi 22 milliards? Si on met des billets de \$100 les uns sur les autres et qu'on les accumule en hauteur, cela fait une bâtisse «sagement» élevée. Je vous le garantis. Si on les met à la queue leu leu, les uns après les autres, cela représente des milles et des milles de billets de 100 dollars. J'ai essayé de mettre cela de façon à pouvoir imaginer ce que cela peut vouloir dire au point de vue quantité: 22 milliards de dollars. C'est une somme que ni vous ni moi, monsieur le Président, ne pourrions dépenser même si nous essayions tous les jours d'en dépenser même l'intérêt. Même si on a bon goût et que l'on sait vivre, on aurait de la difficulté vous et moi à dépenser cet argent-là dans nos patelins, dans nos familles respectives.

Monsieur le Président, le gouvernement estime également dans ses données que le prix du baril de pétrole U.S. sera en moyenne de \$22.50 d'ici la fin de 1986. Encore là, l'hypothèse est fautive, parce que tout le monde sait que le prix du pétrole, aujourd'hui, se situe plutôt autour de \$12 que de \$22. Alors, si on fait une hypothèse de \$22.50 en moyenne pour l'année 1986 et qu'on sait que c'est presque impossible d'atteindre, de garder et de conserver cette moyenne-là, encore là l'hypothèse est boiteuse et le gouvernement devra en subir les conséquences parce que pour chaque dollar de plus que prévu, cela représente 110 millions en impôts et en taxes nécessaires pour combler la différence.

Au niveau des investissements et des compagnies, dans le Budget du ministre des Finances (M. Wilson), on prévoyait une croissance des investissements de l'ordre de 7 p. 100 pour l'année 1986. Or, la plus récente enquête de Statistique Canada auprès des entreprises, en ce qui concerne nos intentions d'investissement, nous indique que les entreprises canadiennes n'estiment investir que 2.5 p. 100 de plus cette année par rapport à l'année dernière. En outre, le ministre des Finances prévoit que l'investissement pour les nouvelles constructions sera de 6 p. 100 alors que Statistique Canada prévoit un déclin de 1.9 p. 100 en termes réels.

Monsieur le Président, les trois hypothèses les plus importantes lorsqu'on emprunte l'argent sur une base de budget, comme je l'ai dit tantôt, sont: le taux d'intérêt, le prix du pétrole et les investissements. Pour qu'on ait la moindre crédibilité, pour que ce gouvernement soit cru par les Canadiens, il va falloir nécessairement qu'on revoie ces hypothèses parce que les trois, d'après ce qu'on peut comprendre, sont fautives sinon erronées.

Alors, j'en viens à mon sujet principal, monsieur le Président, et encore là je pense qu'on ne pourra pas dire que mes propos ne sont pas pertinents parce que je fais mes commentaires au sujet du projet de loi qui dit: emprunter 22 milliards 600 millions à des fins diverses. On sait que le gouvernement dépense des sommes d'argent pour payer ses fonctionnaires. Il